



FFvolley

COMITE SPORT SANTE

PROCES-VERBAL N°1 DU 13 JANVIER 2020

SAISON 2019/2020

Présents :

Chrystel BERNOU, Brigitte CERVETTI, Cyrille FICHER

Par visioconférence :

Dr Sylvie BIDOT-MAURANT, Stéphane GIRODAT

Absents excusés :

Dr Richard GOUX, Margaux LESTURGEON, Dr Jean-Michel SAGER-VONGERICHTEN

Ouverture de la séance à 10H45.

1. PREAMBULE

En préambule, il faut constater que nombre de dossiers ont été mis de côté ces derniers temps faute de médecin qui puisse y consacrer du temps. Cela induit un retard de la FFvolley à s'organiser pour la mise en place du Sport sur ordonnance entre autre.

Le nouveau médecin qui a accepté le suivi des Equipes de France de Volley Assis, le Dr Sylvie BIDOT-MAURANT, accepte également de s'investir sur un travail collectif visant à mener différents dossiers dont une réforme des formations de Sport Santé fédérales en lien avec le Sport sur ordonnance. Elle rentre dans le Comité Sport Santé.

1.1 Formateurs

Les formateurs sont pour l'instant, en plus de C. BERNOU, C. FICHER et I. COLET, en nombre insuffisant pour répondre à toutes les demandes dans les Ligues Régionales. Il faut former des formateurs référents régionaux.

1.2 Licences Options Santé

Le fait de ne pouvoir tirer de statistiques des options santé (également Volley Assis ou Volley Sourde) sur la prise des licences Compet'Lib et VT pose un vrai souci pour appréhender les pratiques et pouvoir quantifier leur développement.

1.3 Fiche médicale

Autre vrai souci récurrent : la fiche médicale A ne répond pas en l'état aux demandes des pratiquants qui n'ont pas droit à la compétition (personnes âgées, jeunes en sport adapté, etc ...). Cela aboutit à des refus de certains médecins d'accorder le certificat médical, d'où un problème d'accueil de nouveaux publics. Tel que le CM est actuellement libellé, la compétition est suggérée en même temps que l'accord sur la pratique alors qu'elle est interdite dans certains cas.

Il faudrait une fiche médicale spécifique (une proposition sera faite prochainement) ou à défaut deux coches, l'une autorisant la pratique (simple), l'autre la compétition ou une autre fiche-médicale spécifique.

2. FORMATIONS

Il nous faut revoir le contenu de notre formation fédérale de Sport Santé afin qu'elle réponde au cahier des charges du CNOSF concernant le Sport sur ordonnance dans le cadre des affections de longue durée.

Une réunion de travail est prévue le 27/01 prochain avec le Dr S. BIDOT MAURANT, C. BERNOU, C. FICHER et I. COLET notamment. Le cahier des charges impose d'augmenter le volume horaire général, certainement le nombre des modules, et leurs thématiques.

Un 3^{ème} module permettrait par exemple de valider la formation en vue des prescriptions médicales pour les ALD. Question du e-learning à se poser.

Le CNOSF pose ses exigences mais laisse une relative liberté à la FFVolley de s'organiser pour la mise en place.

Il faudra aussi définir les prérequis (PSC1 par exemple ; obligatoire dans le cahier des charges du CNOSF). Ainsi qu'en aval, la mise en place des dispositifs d'évaluation, les remises à niveau et leur fréquence (tous les 2 ans par exemple).

Il faudra également envisager une formation de formateurs. En priorité pour la mise en place de modules 1 que les Ligues Régionales pourraient ainsi mettre en place plus facilement. Pour cela, il serait souhaitable que chacune d'entre elles trouve un ou des candidats à la formation.

Les formations prévues sur la saison sont les suivantes :

MODULE 5 DRE2 Educateur Volley Santé niv1	
5 et 6/10/2019	Houlgate (NOR)
22 et 23/02/2020	Châtenay-Malabry (IDF)
28 et 29/03/2020	Dinard (BRE)
28 et 29/03/2020	Auvergne (ARA)
25 et 26/04/2020	Aix-en-Provence (PACA)
Module 11 DNE2 Educateur Volley Santé niv2	
23 au 26/04/2020	Hautefeuille/Coulommiers (IDF)

Sur la session du 22 et 23 février, 2 stagiaires formateurs Ligues sont prévus.

La FFvolley pourra relayer l'information de la mise en place de ces formations si les Ligues Régionales le souhaitent. Cela permettra de toucher un public plus large et répondre aux contraintes de dates des candidats.

Il faudra aussi actualiser le listing des personnes formées afin d'informer les instances des diplômés de leur territoire qu'elles pourront utiliser en tant que personnes ressource.

A voir aussi sur la réunion de travail du 27/01, envisager la formation de formateurs.

3. MUTUELLE DES SPORTIFS

La FFvolley a été signataire d'une charte qualité avec le Groupe Mutuelle des Sportifs le 11 juin dernier. Elle garantit la prise en charge des factures émanant des futurs clubs labellisés, lors de leurs séances de Sport sur ordonnance.

4. EMPLOI

Il serait nécessaire d'avoir un poste à temps plein avec pour missions le Volley Santé et le Para-Volley. La répartition idéale serait : ½ temps en Volley Assis, ¼ en Volley Sourd et ¼ en Volley Santé. Sur la fiche de missions tâches administratives, développement et promotion de l'activité. Dans l'immédiat, une demande de stage va être faite par une étudiante du réseau.

5. LABELS

Examen des 44 dossiers reçus parmi lesquels 1 Ligue Régionale et 4 Comités Départementaux.

Attribution directe de :

Labels	Adapté (Care)	Soft	Fit
Labels 1	5	4	1
Labels 2	5	5	2
Labels 3	5	4	1
Total	15	13	4

14 dossiers en attente de compléments de documents ou d'informations avant la fin janvier, qui devraient nous donner au final une attribution de labels proportionnelle similaire à l'an passé.

Une constante sur nombre de dossiers : un manque d'informations sur les modules mis en place, et souvent la difficulté à qualifier les actions entre Soft, Care, ou Fit quand elles sont mixées.

Déjà pour plus de lisibilité pour tous les publics il est décidé de rebaptiser le Care, en « **Adapté** », c'est cette appellation qui est utilisée par les pouvoirs publics quand le Sport Santé est évoqué.

Sur les dossiers de l'an prochain, seront à mieux préciser la ou les activités mises en place, leurs objectifs, leurs créneaux et fréquence, le nom des intervenants et leurs diplômes, les dates d'interventions pour les actions ponctuelles, descriptions plus précises, etc ... Il y aura d'autant plus d'exigences que seront demandés des labels 2 ou 3.

De plus, il serait facilitant que les signatures (clubs + instances locales) puissent être insérées/téléchargées sur le dossier en ligne directement. Un modèle de listing à remplir pour la déclaration des pratiquants sera réfléchi également.

Les labellisés recevront comme l'an passé, diplôme, drapeau, affiche et gadgeterie.

6. FLYER

Corrections diverses sur le flyer Sport Santé qui sera donné au service Communication pour retouches finales.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 17H.

Représentante DTN
Chrystel BERNOU

Elue chargée du Secteur
Secrétaire de Séance
Brigitte CERVETTI